



Swiss[®] Salary **Learn**

Update 5061.003

Date: 28.08.2023
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Swiss[®]
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2023 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 28.08.2023

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	Quality Release 5061.001 User	
1.1	QualityRelease 5061.003 Introduction	4
1.2	Déclaration de salaire Swissdec 5.0	6
1.2.1	Déclaration de salaire Corrections rétroactives de l'impôt à la source	6
1.2.2	Déclaration de salaire Statistiques des heures non prestées	7
1.3	Administration	8
1.3.1	Groupe de travail Comptabilisation de solde	8
1.4	Traitement de salaire	9
1.4.1	Impôt à la source Correction cantonale rétroactive	9

1 Quality Release 5061.001 | User

1.1 QualityRelease 5061.003 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Nous vous présentons le manuel de mise à jour SwissSalary du 11 mai 2023. Il contient également la documentation des QualityReleases 5060.001 à 5060.003. Une fois cette mise à jour installée, vous détiendrez la version la plus complète de SwissSalary. Outre les excitantes nouveautés et améliorations contenues dans SwissSalary, nous avons également développé nos interfaces bidirectionnelles pour nos modules complémentaires existants SwissSalary Direct, SwissSalary EasyRapport, SwissSalary Budget ainsi que pour la toute dernière solution SwissSalary Insights.

Nous avons envoyé un aperçu des modifications les plus importantes via notre bulletin d'informations. Vous pouvez le consulter à tout moment sur notre site Web swissalary.ch, dans Magazine.

REMARQUES IMPORTANTES

Conditions prérequis

Avant de lancer le processus de mise à jour, veuillez vous assurer que la version 5058.000 de SwissSalary ou une version supérieure est installée. Il n'est plus absolument nécessaire que toutes les versions soient enregistrées dans l'ordre chronologique.

Si des modifications propres à votre entreprise ont été effectués dans vos objets par défaut SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, contactez-le impérativement avant d'installer les objets.

Veillez à toujours travailler avec la version la plus récente. Nous prenons en charge la version la plus récente de SwissSalary, ainsi que la précédente.

Mise à jour complète comprenant tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées aux alentours d'avril/mai, puis en octobre/novembre, conformément au cycle de publication de Business Central de Microsoft Dynamics 365. Client doit être redémarré après chaque mise à jour, afin que le processus d'actualisation de mise à jour puisse être exécuté. La version la plus récente est affichée sous 'Organisation'.

SwissSalary 365 | Business Central de Microsoft Dynamics 365 | SaaS-Cloud de Microsoft

L'application SwissSalary 365 reste intégrée à la version la plus récente de Business Central de Microsoft Dynamics 365, ainsi qu'à la toute dernière version de SwissSalary. L'actualisation de l'application s'effectue en quelques clics, directement à travers le centre d'administration (voir notre tutoriel). Depuis l'édition 5057.000, le tutoriel est également disponible dans le centre de rôles, dans Vidéos de produit.

❑ **SwissSalary onPrem | Business Central de Dynamics 365 (AL)**

La mise à jour 5061.000 de SwissSalary est disponible pour les versions **Business Central** suivantes (onPrem/Cloud privé) :

- o **nouvelle** version 22 (AL) de Business Central de Dynamics 365 2023 Wave 1
- o version 21 (AL) de Business Central de Dynamics 365 2022 Wave 2
- o version 20 (AL) de Business Central de Dynamics 365 2022 Wave 1

Plus aucune mise à jour SwissSalary ne sera publiée pour la version 20 (AL) de 'Business Central de Dynamics 365 2022 Wave 1' à partir de la mise à jour 5062.000 (octobre/novembre 2023). Veuillez actualiser votre solution en passant au moins à la version 21 (AL) de Business Central 2022 Wave 2 pour pouvoir continuer à profiter des mises à jour.

En mode SaaS (Cloud public de Microsoft), nous prenons toujours en charge la version la plus récente, et publierons donc la mise à jour SwissSalary 5061.000 uniquement pour BC 22. Notez que les bacs à sable disponibles doivent également être migrés pour pouvoir installer la version 5061.000.

❑ **SwissSalary onPrem | Business Central de Dynamics 365 (C/AL)**

La mise à jour 5061.000 de SwissSalary est disponible pour les versions **Business Central** suivantes :

- o version 14 (C/AL) de Business Central de Dynamics 365 Spring' 19
- o version 13 (C/AL) de Business Central de Dynamics 365 Fall' 18

À partir de la mise à jour 5062.000 (octobre / novembre 2023), **plus aucune mise à jour SwissSalary ne sera publiée** pour ces versions. Des corrections de bogue et les ajustements légaux continueront cependant à être mis en œuvre.

❑ **SwissSalary onPrem | Dynamics NAV**

La mise à jour SwissSalary 5061.000 est disponible pour les versions **Dynamics NAV** suivantes (onPrem/Cloud privé) :

- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017

À partir de la mise à jour 5062.000 (octobre / novembre 2023), **plus aucune mise à jour SwissSalary ne sera publiée** pour ces versions. Des corrections de bogue et les ajustements légaux continueront cependant à être mis en œuvre.

❑ **Tarifs de l'impôt à la source, base de données des NPA et des banques, rôles d'autorisation par défaut de SwissSalary**

Assurez-vous de maintenir ces données à jour. SwissSalary publie régulièrement les nouveaux tarifs et les données de base dans SwissSalary Store. Vous pouvez actualiser ces données d'un clic, via Organisation. Vous pouvez maintenant aussi actualiser les tarifs de l'IS par canton.

Nous vous souhaitons un agréable travail avec la toute dernière version de SwissSalary et vous remercions pour vos précieuses propositions d'amélioration grâce auxquelles nous avons réussi à perfectionner nos solutions.

L'équipe SwissSalary

1.2 Déclaration de salaire | Swissdec 5.0

1.2.1 Déclaration de salaire | Corrections rétroactives de l'impôt à la source

Task #12219 | 5061.003

La déclaration de salaire de l'impôt à la source a été améliorée dans la zone des corrections rétroactives d'assujettissement et des modifications concernant les autres revenus. Les modifications actuelles englobent les déclarations aux cantons avec calcul mensuel.

Elles étaient incorrectement exportées lors du traitement de l'assujettissement à l'impôt à la source rétroactif et seulement le mois en cours était visible.

Les modifications rétroactives correspondant aux autres revenus engendraient des données présentant des déductions erronées pour les valeurs relatives aux corrections des mois corrigés.

Toutes deux ont été corrigées avec succès.

1.2.2 Déclaration de salaire | Statistiques des heures non prestées

Task #12195 | 5061.003

Auparavant, lorsqu'un nombre d'heures non prestées était calculé dans le salaire horaire, cela engendrait une erreur pour certaines personnes avec Swissdec 5.0, lors de la transmission des statistiques. L'Office fédéral de la statistique ne prévoit pas la transmission des heures ou leçons non prestées. Chez les personnes concernées, la valeur 0 est donc désormais transmise à la place d'un nombre d'heures négatif.

1.3 Administration

1.3.1 Groupe de travail | Comptabilisation de solde

Task #12221 | 5061.003

Quand la configuration pour la compensation de temps du groupe de travail correspondait à "Période = semaine" et "Type de calcul = Différence en heures obligatoires positive ou négative", les heures supplémentaires ou non prestées étaient, dans certains cas, également prises en considération et comptabilisées en plus dans la comparaison mensuelle. Nous avons réussi à rectifier ce problème. Les heures supplémentaires et non prestées sont maintenant prises en compte et comptabilisées dans la comparaison hebdomadaire.

1.4 Traitement de salaire

1.4.1 Impôt à la source | Correction cantonale rétroactive

Task #10737 | 5061.003

Le calcul rétroactif concernant les modifications du canton de IS a été perfectionné. Si le canton de IS a déjà été modifié entretemps, une modification peut maintenant être saisie à l'intérieur d'une période avant cette modification.